

joncture qu'aurait pu faire la majorité composée de légitimistes et d'orléanistes, divisés comme par le passé ? Appeler M. Thiers à la présidence de la République. Là est tout le secret des intrigues inouïes qui se nouaient chaque jour dans la réunion de la rue de Poitiers. Les événements trompèrent les calculs de M. Thiers et de la majorité qu'il avait endoctrinée. Louis-Napoléon qui n'avait passé de déconsidérer l'Assemblée législative en la faisant passer aux yeux des populations rurales comme un obstacle à la réalisation du bien qu'il voulait faire, Louis-Napoléon put mettre cette assemblée à la porte, aux applaudissements du pays. Cependant M. Thiers, chef de la majorité, aurait pu gêner, par quelque manœuvre parlementaire la prompte exécution du coup d'Etat. Aussi, pour prévenir ce contre temps possible, Napoléon fit-il arrêter M. Thiers dans la nuit du 2 décembre et le fit-il conduire, avec tous les égards possibles, à la prison de Mazas, ensuite à Francfort. L'exil de M. Thiers ne fut pas de longue durée. Rentré en France, il ne reparut cependant sur la scène politique qu'aux élections générales de 1863.

A. DE B.

(à continuer)

---